

## NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Le proviseur  
Service

Secrétariat de Direction  
Référence  
AM.G/SC/19-20  
Dossier suivi par

Téléphone  
04 90 34 12 18

Mél.  
Ce.0840046u

@ac-aix-marseille.fr

7 Cours Aristide Briand  
84100 ORANGE

[www.lyc-briand-orange.ac-  
aix-marseille.fr](http://www.lyc-briand-orange.ac-aix-marseille.fr)

Orange, le 13 décembre 2019

Objet : Aménagements horaires pour les repas de NOËL

Madame, Monsieur,

Les repas de NOËL représentent une tradition appréciée en fin d'année et cette année encore ils sont organisés sur les journées de mardi 17 décembre à l'interne et jeudi 19 décembre au Lycée de l'ARC.


En conséquence et afin que chacun puisse profiter de ce moment convivial :

☞ Mardi 17/12/2019 :

- Les élèves de 3PM, 1EVPA, 2MRC1, 2SPVL, TARCU, TASSP seront libérés à 12h.
- Ce mardi-là, les demi-pensionnaires et internes, qui n'auraient pas cours en M4, pourront être accueillis au restaurant scolaire du Lycée de l'ARC dès 11h30.

☞ Jeudi 19/12/ 2019 : Les élèves seront libérés selon leur emploi du temps habituel mais les demi-pensionnaires et internes ne pourront être accueillis au restaurant scolaire du Lycée de l'ARC qu'à 12h30 selon l'organisation habituelle.

Les horaires de reprise de cours l'après-midi ne sont modifiés ni mardi, ni jeudi.



MINISTRE EDUCATION NATIONALE  
Anne-Marie GLEYZE  
PROVISEUR  
Proviseur  
LYCEE DES METIERS A BRIAND ORANGE